

DEPARTEMENT  
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN  
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 5 avril 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	8

Objet de la délibération
FINANCES
Budget Primitif 2025
Référence
5_20250405_7.1.2

Date de la convocation
20/03/2025 et 01/04/2025

Date de mise en ligne sur le site <a href="http://grandamiinois.fr">http://grandamiinois.fr</a>
08/04/2025

L'année deux mille vingt-cinq, le 5 avril à 9 heures 30, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2025. Cette séance s'est déroulée au siège du Pôle métropolitain du Grand Amiénois – 60 rue de la Vallée à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Brigitte FOURÉ, Paul-Eric DECLE, Pascal RIFFLART, Hubert CAPELLE.

Excusés ayant donné procuration :

Hubert DE JENLIS a donné pouvoir à Brigitte FOURÉ ;  
Florence RODINGER a donné pouvoir à Pascal RIFFLART ;  
Pascal OURDOUILLÉ a donné pouvoir à Hubert CAPELLE ;  
Maryse VANDEPITTE a donné pouvoir à Paul-Eric DECLE.

Excusés, absents : Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Marc FOUCAULT, Annie VERRIER, Margaux DELÉTRÉ, Franck DARRAGON, Alain GEST, Alain MOLLIENS, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Anne PINON, Michel DESPERELLE, Georges DUFOUR, Bernard BOCQUILLON, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Philippe FRANCOIS, Patrick GAILLARD, Jean-Philippe DELFOSSE, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSES, Jean-Jacques STOTER, Isabelle DE WAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Albert NOBLESSE, Jean-Michel MAGNIER, Francis PETIT, François DURIEUX, Christelle HIVER, Bernard THUILLIER, Didier DINOUARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

A été nommé secrétaire de séance : Paul-Eric DECLE

Dans le prolongement du débat d'orientations budgétaires du 31 janvier 2025, le budget primitif 2025 du Pôle métropolitain du Grand Amiénois s'établit selon les modalités présentées ci-après :

- Le budget primitif est construit à partir de la nomenclature comptable M57.
- Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, conformément aux données présentées dans la maquette budgétaire et au rapport détaillé, ci-annexé.

A titre d'information, le budget primitif 2025 s'établit comme suit :

Section	Dépenses BP 2025	Recettes BP 2025
Fonctionnement	2 625 136 €	2 625 136 €
Investissement	234 130 €	234 130 €
TOTAL	2 859 266 €	2 859 266 €

Le détail du budget primitif figure à la fois dans le rapport de présentation détaillé ci-annexé et dans la maquette budgétaire.

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au Comité syndical de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans la limite fixée à 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas de délégation (ce qui n'a pas été le cas en 2024), le Président informera l'assemblée délibérante de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants ainsi que l'article L.5217-10-4 ;

Vu le règlement budgétaire et financier du Pôle métropolitain du Grand Amiénois approuvé par délibération du Comité syndical du 5 décembre 2023 ;

Vu le rapport détaillé de présentation du budget primitif 2025, joint au projet de délibération ;

Le Comité syndical,  
Entendu l'exposé du Président,  
Vu l'avis favorable de la commission finances réuni le 11/03/25,  
Après en avoir délibéré.  
A l'unanimité

- Décide d'adopter le budget primitif 2025 du Pôle métropolitain du Grand Amiénois, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement.
- Décide de donner au Président, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire.
- Autorise le Président, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre, qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.
- Autorise le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Fait et délibéré le 5 avril 2025  
Et ont signé les membres présents ;  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,




Le Président,  
P. RIFFLART



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois  
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>5_20250405_712</b>
Objet :	<b>Finances : Budget Primitif 2025</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-05 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	080-200082063-20250405-5_20250405_712-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b>	text/xml	1.2 Ko
Nom métier : 080-200082063-20250405-5_20250405_712-BF-1-1_0.xml		
<b>Annexe (Délibération)</b>	application/pdf	1.2 Mo
Nom original : D__lib5_Budget Primitif 2025.pdf Nom métier : 70_DE-080-200082063-20250405-5_20250405_712-BF-1-1_1.pdf		
<b>Document principal (Document budgétaire)</b>	text/xml	86.5 Ko
Nom original : PGA_00_2025_BP_flux scell__.xml Nom métier : 99_BU-080-200082063-20250405-5_20250405_712-BF-1-1_2.xml		
<b>Annexe (Fichier de signature électronique)</b>	application/pdf	999.4 Ko
Nom original : Feuille de signatures_Budget Primitif 2025.pdf Nom métier : 99_SE-080-200082063-20250405-5_20250405_712-BF-1-1_3.pdf		

### Cycle de vie de la transaction :

<b>Etat</b>	<b>Date</b>	<b>Message</b>
En attente d'etre postee	7 avril 2025 à 14h47min36s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	7 avril 2025 à 14h47min38s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur France
En attente de transmission	7 avril 2025 à 14h48min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 avril 2025 à 14h48min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 avril 2025 à 15h04min41s	Reçu par le MI le 2025-04-07